



Verdict du jury du coroner Bureau du coroner en chef

Loi sur les coroners- Province de l'Ontario

Nom de famille : Fitzpatrick
Prénoms : Blake Andrew
À l'âge de : 28

Tenue à : Best Western Milton Inn, Milton
du : 13 janvier 2014
au : 14 janvier 2014
Par : Dr Shane Teper, coroner pour l'Ontario
avons fait enquête dans l'affaire et avons conclu ce qui suit :

Nom du détunt : Blake Andrew Fitzpatrick
Date et heure du décès : 28 juin 2012, à 20 h 28
Lieu du décès : Hôpital Georgetown, Georgetown (Ontario)
Cause du décès : Hyperthermie environnementale
Circonstances du décès : Naturelles

(Original signé par: Président du jury)

Ce verdict a été reçu le 14 jour de janvier 2014
Nom du coroner : Docteur Shane Teper
(Original signé par: coroner)

Nous, membres du jury, formulons les recommandations suivantes :

Enquête sur le décès de :
Blake Andrew Fitzpatrick

Recommandations du jury

Nous Recommandons:

À l'attention de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT) :

1. La CSPAAT doit remettre une copie de sa publication intitulée « Guide de sensibilisation au stress dû à la chaleur » aux employeurs qui souhaitent obtenir un certificat de décharge de la CSPATT.
2. La CSPAAT doit fournir des renseignements expliquant comment les employeurs qui souhaitent obtenir un certificat de décharge de la CSPAAT peuvent obtenir les lignes directrices du ministère du Travail sur la santé et la sécurité. Par exemple : leur fournir une adresse où ils peuvent obtenir une copie imprimée des documents et un site Web où obtenir les documents en ligne.

À l'attention de l'Ordre des pharmaciens de l'Ontario, l'Ontario College of Family Physicians, l'Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario et l'Ontario Medical Association :

3. Ces organismes doivent renforcer la sensibilisation au stress dû à la chaleur et à l'impact de certains médicaments sur l'aptitude d'une personne à gérer le stress dû à la chaleur, auprès des fournisseurs de soins de santé. Par exemple, distribuer, dans le cadre de leur publipostage habituel, une copie de la publication de Santé Canada intitulée « Lignes directrices à l'intention des travailleurs et des administrateurs de la santé pendant les périodes de chaleur accablante : Un guide de l'utilisateur ».